

**MAIRIE DE
CHAUMONTEL**
(Val d'Oise)

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 30 mars 2018

OBJET :

**Projets pédagogiques
des
Ecoles Primaire &
Maternelle de
CHAUMONTEL**

Participation 2018

Nombre de Conseillers en

Exercice : 23

Présents : 21

Votants : 23

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 11 avril 2108

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2018/189

L'an deux mille dix-huit, le six avril, à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

PRESENTS : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle PARENT, Madame Betty HUYLEBROECK, Monsieur Patrice BRONSART, Madame Katya SCHMITT, Monsieur Eric CASSERON, Madame Aude POIREE, Monsieur Jacques GAUBOUR, Madame Véronique PETIT, Madame Pascale BACQUEVILLE, Monsieur Nuno CARNEIRO DIAS, Madame Florence GABRY, Monsieur Fabrice HUYLEBROECK, Monsieur Karim KENTACHE, Madame Evelyne POIGNON, Monsieur Olivier POIGNON, Madame Corinne TANGE, Monsieur Christophe VIGIER, Madame Betty HANAUER-BEASLAY, Monsieur Jacques LABARRE, Monsieur André LEFEVRE

PROCURATIONS : Monsieur Georges SCHMITT pouvoir à Madame Katya SCHMITT, Madame Martine GHENASSIA pouvoir à Madame Betty HANAUER-BEASLAY

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Betty HUYLEBROECK

∞∞∞∞∞∞∞∞

Monsieur Patrice BRONSART, Adjoint au Pôle « Vie Locale, Associations, Affaires culturelles et Cérémonies », informe l'assemblée délibérante qu'en date du 23 mars 2018, les membres de la Commission Associations se sont réunis et ont émis un avis favorable pour allouer, dans le cadre de projets pédagogiques des écoles de Chaumontel, les montants suivants :

- 16.568,00 € pour l'école élémentaire ;
- 4.515,00 € pour l'école maternelle.

Il est demandé au conseil municipal de valider ces montants.

Le Conseil Municipal ;
Après en avoir délibéré ;

- **Pour :** 21 voix – Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle PARENT, Monsieur Georges SCHMITT, Madame Betty HUYLEBROECK, Monsieur Patrice BRONSART, Madame Katya SCHMITT, Monsieur Eric CASSERON, Madame Aude POIREE, Monsieur Jacques GAUBOUR, Madame Véronique PETIT, Madame Pascale BACQUEVILLE, Monsieur Nuno CARNEIRO DIAS, Madame Florence GABRY, Monsieur Fabrice HUYLEBROECK, Monsieur Karim KENTACHE, Madame Evelyne POIGNON, Monsieur Olivier POIGNON, Madame Corinne TANGE, Monsieur Christophe VIGIER, Monsieur Jacques LABARRE, Monsieur André LEFEVRE
- **Contre :** 2 voix – Madame Betty HANAUER-BEASLAY, Madame Martine GHENASSIA

A la majorité :

VALIDE les montants de la participation financière versée aux écoles, dans le cadre de projets pédagogiques, comme indiqué ci-dessus pour l'année 2018.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite.

Le Maire,